

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE), représentée par son Directeur Général, Monsieur Ali Harraj a déclaré le 5 janvier 04 avoir cédé le 29 décembre 2003, sur le marché de blocs, 407.858 actions de la société Ciments du Maroc au prix unitaire de 1.063,00 dh, franchissant ainsi à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la BNDE ne détient plus aucune action Ciments du Maroc.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma